

CHARTRE DE L'ECOLE DE JUDO

Votre enfant souhaite intégrer l'ECOLE DE JUDO de Meudon pour la saison sportive 2010-2011 et nous nous en réjouissons.

Véritable vitrine du club, l'ECOLE DE JUDO s'adresse aux judokas désireux de s'investir dans une pratique sportive de compétition.

Les qualités requises pour intégrer cette ECOLE seront bien sûres la motivation, le goût de l'effort, l'assiduité aux entraînements, la participation aux compétitions officielles, aux tournois et aux stages départementaux, régionaux et internationaux.

Tout au long de la saison sportive, le comportement du jeune judoka sera observé.

A tout moment, les professeurs pourront décider de maintenir ou **non** un jeune judoka qui ne répondrait plus aux critères définis préalablement.

Egalement, ils pourront, dans le cas échéant, définir d'une sanction la plus appropriée possible.

Les jeunes judokas souhaitant intégrer cette école de judo devront :

- être assidus aux entraînements
- justifier les retards ou absences auprès de son entraîneur
- participer aux stages proposés
- participer aux compétitions officielles (voir programme ci-joint)
- participer au moins à un stage régional
- avoir une attitude respectueuse sur le tatami et sur les déplacements

J'attire votre attention sur le fait que vouloir intégrer l'ECOLE DE JUDO demande beaucoup de sacrifice et de courage. L'entraînement y est intense.

L'entraîneur sera toujours prêt à motiver et encourager les jeunes en difficulté durant cette période.

Cette charte devra être signée par les parents et par le jeune judoka désirant intégrer l'ECOLE DE JUDO. En conséquence, ils s'engagent à respecter les termes de ce contrat.

L'enfant

Les parents

Nom

Nom

Prénom

Prénom

Signature

Signature